

Interview exclusive

# Aurore Bergé et Fadila Khattabi, d

Vendredi 8 décembre, la ministre des Solidarités et des Familles Aurore Bergé était en déplacement à Dijon, sur les terres de la ministre déléguée aux Personnes handicapées Fadila Khattabi. Après la visite d'une crèche inclusive dans la matinée, ces deux fidèles du président de la République nous ont accordé un entretien exclusif, cinq mois après leur nomination. L'occasion d'aborder de nombreux grands chantiers qu'elles mènent de concert – la petite enfance, l'école inclusive, le grand âge –, mais aussi une actualité plus politique.

## ● PETITE ENFANCE ●

**Vous avez consacré votre matinée dijonnaise à la visite d'une crèche inclusive. Comment comptez-vous revaloriser les métiers de la petite enfance, qui souffrent d'un manque d'attractivité ?**

**Aurore Bergé.** « Déjà, il faut parler de ces métiers pour ce qu'ils sont au quotidien. Sur la petite enfance, ce sont des métiers qui permettent et garantissent l'épanouissement, l'éveil, les apprentissages de nos enfants. Pendant très longtemps, ils n'ont pas été considérés en tant que tel. Il faut évidemment des personnes qualifiées et formées, et reconnaître ces métiers pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire absolument déterminants et essentiels dans la vie de nos enfants, mais aussi des parents. Car si ces métiers n'existaient pas, la société ne tiendrait pas. Ensuite, il y a le corollaire qui est la reconnaissance salariale, et donc une meilleure rémunération de ces professionnels. C'est ce qu'on fera dès l'année prochaine avec l'équivalent d'un treizième mois. C'est un engagement inédit, qui ne s'est jamais fait de la part de l'État. »

**Fadila Khattabi.** « Effectivement, il y a un effort très significatif qui est fait par le gouvernement pour accompagner ces métiers, mais l'attractivité ne repose pas uniquement sur la rémunération. Cela repose aussi sur la façon dont le *management* est mis en place dans les structures. Il faut aussi savoir écouter les salariés, s'adapter à leurs demandes parce que ce sont souvent des métiers quasiment exclusivement féminins, et elles ont besoin aussi de pouvoir concilier vie familiale et vie professionnelle. »

**Certaines crèches privées ont été pointées du doigt au mois de septembre dans deux livres-enquêtes. Où en sont les contrôles dans ces structures ?**

**A. B.** « Les deux enquêtes qui sont sorties ne nous ont rien appris de nouveau, parce qu'on avait déjà lancé une inspection de l'Igas (Inspection générale des affaires sociales). Je ne crois pas à l'idée que, par principe, il

ya un modèle économique qui serait meilleur qu'un autre. Notre enjeu, c'est qu'on garantisse que, quel que soit l'endroit où votre enfant est accueilli, vous ayez la même qualité de prise en charge et la même sécurité. On va continuer à maintenir la pression sur les groupes privés, notamment sur l'amélioration des conditions d'exercice de la profession. Il n'y a aucune revalorisation qui se fera au 1<sup>er</sup> janvier si, dans le même temps, les conventions collectives n'ont pas été revues à la hausse. »

## ● ÉCOLE INCLUSIVE ●

**En quoi consiste votre projet en matière d'école inclusive ?**

**A. B.** « L'idée, c'est d'avoir cent nouveaux établissements médico-éducatifs (IME) qui seront, début 2027, dans les écoles. Cela change tout. Le matin, les élèves franchissent la même porte d'entrée. Ça veut dire qu'ils sont ensemble, qu'ils partagent des temps collectifs, des temps de récréation, de cantine. Il y a un vrai enjeu de mettre en visibilité. Se dire qu'on a cent nouveaux établissements qui vont être construits au cœur des établissements scolaires et donc au cœur des villes, c'est une vraie démonstration de ce qu'on veut faire sur l'inclusion. »

**F. K.** « C'est un changement de paradigme. Les consignes que j'ai passées étaient claires : il faut absolument répondre aux attentes des personnes, si vous les mettez loin de tout, il n'y a pas d'inclusion. J'ai vraiment insisté, il faut absolument que ces personnes puissent bénéficier de toutes les activités et de tous les services publics au sein de la cité. »

**Que répondez-vous à certains syndicats évoquant une inclusion « à marche forcée » et pointant le manque de personnels formés ?**

**F. K.** « On veut créer les pôles d'appui à la scolarité, les fameux PAS. Quand nous sommes arrivés au pouvoir en 2017, il y avait 49 000 AVS, des assistants de vie scolaire qui étaient des contrats précaires, très mal payés. Aujourd'hui, on a 136 000 AESH (accompa-



**« Aujourd'hui, on a 136 000 accompagnants d'élèves en situation de handicap, avec des vrais contrats, qu'on a sortis de la précarité. »**

Fadila Khattabi

gnants d'élèves en situation de handicap), avec des vrais contrats, qu'on a sortis de la précarité. Après, on a besoin de former les enseignants, on va créer 3 000 postes de professeurs référents experts en la matière et on voudrait mettre 6 000 professionnels du médico-social dans ces PAS. Comment dire que ce sont des moyens en moins alors qu'on va créer 9 000 postes supplémentaires pour faire du qualitatif ? »

## ● GRAND ÂGE ●

**Beaucoup d'acteurs espèrent une grande loi sur le grand âge. Peut-on l'attendre pour 2024 ?**

**A. B.** « Je l'ai annoncée, et la Première ministre l'a confir-

mée. On a un calendrier qui est très clair, elle m'a demandé de présenter ce projet de loi à l'été 2024 pour qu'il soit adopté définitivement avant la fin de l'année. On va consulter l'ensemble des groupes politiques représentés à l'Assemblée et au Sénat, l'ensemble des fédérations et des syndicats qui travaillent sur ces questions et toutes les associations d'élus. En 2030, il y aura un Français sur trois qui aura plus de 60 ans. Donc la question qui se pose, c'est comment on va garantir que les Français vont pouvoir vieillir dans de bonnes conditions en respectant leur choix ? C'est un sujet fondamental. »

**Vous avez été interpellée directement par la secrétaire générale de la CGT Sophie Binet qui a**

**évoqué une « maltraitance généralisée » au sein de certains Ehpad du groupe Emera. Craignez-vous un nouveau scandale Orpea ?**

**A. B.** « D'abord, je pense que jeter un nom en pâture n'est pas une manière de faire. Ensuite, il y a des contrôles qui existent et je n'ai eu aucune remontée inquiétante de la part des agences régionales de santé. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas être vigilant. En deux ans, on aura réussi à contrôler les 7 500 Ehpad de notre pays, alors qu'auparavant, chaque établissement était contrôlé tous les vingt ans. Ce n'est pas la CGT qui dictera la manière avec laquelle on doit contrôler ou ne pas contrôler, je ne les ai pas attendus pour le faire. »

● Dossier réalisé par Guilhem George et Frédéric Joly

## ► La question web

Après le « Ferme ta gueule » de Gérard Larcher, président du Sénat, trouvez-vous que les débats politiques sont de plus en plus violents ?

**20 %** Non, enfin ils parlent comme nous

**27 %** Ce n'est que du buzz

**53 %** Oui, c'est indigne de la fonction

Total des votes : 1 390.

**« L'idée, c'est d'avoir cent nouveaux établissements médico-éducatifs qui seront, début 2027, dans les écoles. »**

Aurore Bergé

# Deux ministres solidaires au travail



Aurore Bergé et Fadila Khattabi ont répondu à nos questions pendant un peu plus d'une heure, au siège du *Bien public*. Photo Emma Buoncristiani

**Handicap : « Madame la ministre, aidez-nous à faire pleinement respecter nos droits »**

Franck Robine, préfet de Côte-d'Or et de la région Bourgogne-Franche-Comté, nous l'avait glissé lors du reportage réalisé à l'occasion du Duoday où il avait fait équipe avec une personne en situation de handicap : « J'ai hésité à médiatiser cette action, mais la ministre Fadila Khattabi a insisté : « Le Duoday, il faut le faire, et il faut le faire connaître. »

Alors, le préfet s'est exécuté, et la ministre insiste encore : « Partout en France, en 2022, 20 000 duos ont été ainsi formés. En 2023, nous sommes passés à 28 000. Sur les 20 000 de 2022, 23 % ont ensuite obtenu un stage, un CDD ou un CDI. On ne peut plus dire que c'est juste une opération de communication ! »

**« Bénéficiaires », « usagers », « que de mots affreux ! »**

« De la même façon, en 2019, 19 % des personnes en situation de handicap étaient sans emploi », reprend la ministre. « Ce nombre est tombé à 12 %. C'est encore le double du chômage constaté par ailleurs. Mais les choses avancent. On entendait pré-



Fadila Khattabi, ministre déléguée chargée des personnes en situation de handicap. Photo E. Bu.

cédemment parler des « bénéficiaires » ou des « usagers » des établissements et services d'aide par le travail (Esat). Que de mots affreux ! Aujourd'hui, ils sont simplement considérés comme des « travailleurs ». »

Fadila Khattabi poursuit : « Grâce à la Conférence nationale du handicap d'avril 2023 et la loi pour le plein-emploi, nous avons aussi modifié les règles pour qu'ils puissent, comme tous les travailleurs, bénéficier de la complémentaire santé ou encore se syndiquer. Mais ils restent des travailleurs protégés. On ne peut donc pas les licencier. Partout où je vais en France, j'entends le même message des personnes en situation de handicap : « Madame la ministre, aidez-nous à faire pleinement respecter nos droits ». »

**Loi immigration : « Il faut sortir de l'hypocrisie »**

Fadila Khattabi et Aurore Bergé suivent bien sûr avec grande attention l'évolution de la « loi immigration » portée par le ministre de l'Intérieur Gérard Darmanin et son fameux article 3, qui prévoyait un « titre de séjour métiers en tension » ouvrant la voie de la régularisation de travailleurs sans papiers dans des secteurs précis. Mais il a été supprimé par le Sénat. Cependant, des demandes de régularisation pourraient être soumises à la discrétion des préfets.

« Il peut y avoir des personnes de nationalité étrangère qui s'attaquent à notre République, qui n'ont rien à y faire, et qui doivent être expulsées », appuie Aurore Bergé. « Mais il y en a d'autres que nous devons régula-



Aurore Bergé, ministre des Solidarités et des Familles. Photo E. Bu.

riser au cas par cas. » Une volonté appuyée par Fadila Khattabi : « Dans les Ehpad ou dans les métiers de l'aide à la personne, il nous manque du monde. J'espère que

**« Il peut y avoir des personnes de nationalité étrangère qui s'attaquent à notre République [...] qui doivent être expulsées. »**

Aurore Bergé, ministre des Solidarités et des Familles

nous pourrions régulariser des travailleurs sans papiers. Il faut sortir de l'hypocrisie. Car sinon, cela risque de favoriser le travail au noir. »

**Quand Aurore Bergé « disqualifie » Jean-Luc Mélenchon**

Invitées à commenter le tonitruant « Ferme ta gueule » de Gérard Larcher adressé à Jean-Luc Mélenchon par émission de radio interposée, Aurore Bergé et Fadila Khattabi ont voulu inverser la question. « Les propos outranciers n'ont aucune place dans la bouche de représentants de la République, nous avons le devoir d'être exemplaires, et c'est vrai que Gérard Larcher ne nous avait habitués à ce type de paroles », a concédé la ministre cote-d'orienne.

Aurore Bergé est allée plus loin : « Gérard Larcher a dit quelque chose que beaucoup de Français pensent. Si propos outranciers il y a eu, c'est plutôt du côté de Jean-Luc Mélenchon, qui est dans une escalade permanente. C'est indigne de ceux qui ont cru à ce qu'il a pu représenter pour notre pays. Mais à voir sa façon de gérer l'affaire Quatennens, ou encore son refus de qualifier le Hamas de « terroriste », il est clairement disqualifié. »

**28 000**

C'est le nombre de duos créés dans le cadre du Duoday 2023.

**« En 2019, 19 % des personnes en situation de handicap étaient sans emploi. Aujourd'hui, ce nombre est tombé à 12 %. C'est encore le double du chômage constaté par ailleurs. Mais les choses avancent. »**

Fadila Khattabi, ministre déléguée chargée des personnes en situation de handicap

**Municipales ► Fadila Khattabi candidate à la mairie de Dijon en 2026 ?**

Un éclat de rire. C'est ainsi que Fadila Khattabi commente la rumeur qui court de plus en plus vite dans le marigot politique local : à force de la voir labourer le terrain cote-d'orien et particulièrement dijonnais chaque fin de semaine, certains la voient déjà candidate à la mairie de Dijon en 2026.

« Je fais de la politique depuis vingt ans et je n'ai jamais fait de plan de carrière », rétorque-t-elle. « Quand une ou un élu local(e) est nommé(e) ministre, on entend souvent dire qu'elle ou il abandonne son territoire et ses habitants. Je ne veux pas que ce soit mon cas, et je connais aussi précisément la mission que m'a confiée le président de la République : elle est consacrée aux personnes en situation de handicap et j'entends l'incarner au mieux en me rendant le plus souvent possible sur le terrain, en Côte-d'Or et ailleurs. »